

**Année 2025 - extrait du registre des délibérations  
DE LA COMMUNE DE ROQUEMAURE  
Département du TARN – Arrondissement d'ALBI – Canton**

Envoyé en préfecture le 23/06/2025

Reçu en préfecture le 23/06/2025

Publié le

ID : 081-218102283-20250623-DELIB102025-DE

*SLOW*

L'an deux mille vingt-cinq le 12 Juin 2025 à 20h30

Le conseil municipal de la commune de ROQUEMAURE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur SOULIES Claude, Maire.

Date de convocation : le 05 Juin 2025

**Nombre de conseillers** : en exercice 11, 7 présents, 8 votants.

<u>Présents</u> :	<u>Absents</u> :
SOULIES Claude	SABY Laëtitia (procuration ZUBER Fabienne)
TURROQUES Guy	MENARDI Christophe (procuration SOULIES Claude)
JEANJACQUES Hervé	VERNHERES Jean-Philippe
CARTIER-LANGE Carole	ESCUDIE Martine
MAZERAN Jean-Pierre	
DURAND Quentin	
ZUBER Fabienne	

**Secrétaire de séance** : JEANJACQUES Hervé

**Délibération 10/2025 – Vote subvention au Comité des Fêtes de Roquemaure 2025**

Monsieur DURAND Quentin, partie prenante dans les activités du comité des fêtes ne prend pas part au vote.

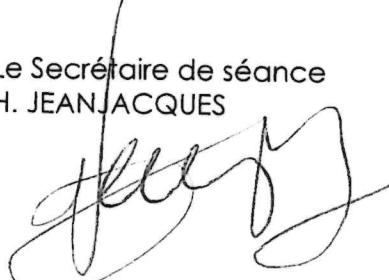
Le conseil municipal, décide à l'unanimité des votants d'accorder la subvention suivante pour l'année 2025 :

Comité des Fêtes de Roquemaure	1.500 €
<b>TOTAL</b> des Subventions à accorder	<b>1.500 €</b>

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Pour extract conforme.

Le Secrétaire de séance  
H. JEANJACQUES



Certifié exécutoire. Reçu en Préfecture le 23 Juin 2025  
Publié ou notifié le 23 Juin 2025

Le Maire  
C. SOULIES

